

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	73-Cultures et langues régionales
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Etudes basques
Job profile :	Basque language, Basque language teaching (theory, methodology, techniques), Multilingual instruction and regional language education
Research fields EURAXESS :	Language sciences
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MADAME MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	GESTIONNAIRE RH 0557124417
N° de Fax :	0557122117
Email :	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	15/02/2022
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2022
Date de publication :	22/02/2022
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPARTEMENT DES ETUDES BASQUES
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UMR5478 (199911943R) - CENTRE DE RECHERCHE SUR LA LANGUE ET LES TEXTES BASQUES
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2022

POSTE N°73MCF0434

Nature de l'emploi	Maître/sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26.I.1
Spécificité du poste	Etudes basques
Section CNU	73 – Cultures et langues régionales
Localisation	Campus Bordeaux-Montaigne (Pessac) ; Campus de la Nive-UPPA (Bayonne)
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	1er septembre 2022
Résumé du poste en anglais	Basque language, Basque language teaching (theory, methodology, techniques), Multilingual instruction and regional language education
Euraxess research fields	Language sciences
Enseignement	<p>Le ou la MCF spécialiste des Etudes basques interviendra dans plusieurs formations initiales : Licence LEA (ouverture prévue au cours du contrat 2022-26), Masters Etudes basques (Recherche), Master MEEF 2nd degré parcours basque, Master MEEF 1er degré option basque (parcours paritaire public et parcours immersif Seaska). Préparation à l'Agrégation Langues de France option basque, ainsi qu'au sein des formations continues existantes, comme DU Enseigner en basque, le basque et les autres disciplines, ou d'autres susceptibles d'être créées autour des langues régionales.</p> <p>Spécialiste des Etudes basques, de la didactique des langues, de l'acquisition ainsi que de l'apprentissage du basque, le ou la MCF sera prioritairement chargé-e d'assurer la formation des enseignant-e-s de langue basque qui intégreront après les concours des premier et second degrés les classes des filières bilingues basque-français, immersives comme à parité horaire.</p>

	<p>Cela correspond à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des enseignements de spécialité en licence LEA « anglais-basque-espagnol » (lors de son ouverture prévue au cours du contrat 2022-26) et au niveau des trois parcours de Master Etudes basques et Master MEEF basque premier et second degrés (langue basque, didactique du basque, traduction et traductologie, acquisition, développement linguistique, apprentissage des langues, variation, pratiques bilingues et plurilingues). - La préparation de contenus spécifiques sur la formation des enseignants de langue basque : analyse des pratiques bilingues, programmes d'enseignement, documents d'accompagnement des programmes. - L'encadrement des stages : suivi des stages, préparation des rapports de stage et des mémoires de recherche.
<p>Recherche</p>	<p>Le ou la MCF spécialisé-e dans le domaine de la didactique des langues et du basque sera chargé-e de développer le volet « Didactique de la langue basque et problématiques de l'enseignement bilingue et plurilingue » du laboratoire IKER-UMR 5478.</p> <p>Il ou elle assurera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'encadrement des mémoires de recherche attachés à ce domaine ; - l'élaboration de projets de recherches relatifs à ces thématiques ; - l'organisation de manifestations scientifiques dans ce domaine de recherche ; - la poursuite et le développement des collaborations engagées avec les laboratoires de notre université partenaire privilégiée l'EHU-UPV et avec d'autres universités françaises (Tours) ou étrangères (Konstanz) dans le domaine de la didactique des langues, de la psycholinguistique et de l'analyse des discours. <p>Il ou elle devra également apporter sa contribution au programme scientifique élaboré dans l'axe de recherche « Individus plurilingues, sociétés multilingues » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination et extension des activités scientifiques sur l'éducation bilingue et plurilingue, menées à IKER autour des problématiques linguistiques spécifiques de l'apprentissage et de l'enseignement des langues. - Projets de recherche en partenariat avec des institutions scolaires spécialisées dans l'enseignement bilingue (enseignement public et privé confessionnel). - Développement des recherches sur l'acquisition des langues et le développement linguistique permettant d'étudier les processus d'influences translinguistiques (transferts, interférences, calques, emprunts), dans un contexte scolaire original d'immersion précoce en langue basque (langue seconde minorée). - Développement d'un programme de recherches consacré au basque en tant que langue de scolarisation : vocabulaire fondamental, grammaire élémentaire et mise en relation avec les programmes scolaires consacrés à la langue basque (premier et second degrés).

	<p>- Recherche d'autres collaborations auprès de laboratoires spécialisés dans les langues régionales de France (breton, catalan, corse, occitan : section 73 du CNU) qui connaissent les mêmes questionnements en matière d'enseignement bilingue et plurilingue, afin de développer des recherches-actions transversales, orientées vers l'action éducative, notamment dans le cadre du GIE-LCM</p> <p>Domaine de recherches : Etudes basques, didactique des langues, acquisition des langues dans le cadre des classes plurilingues, grammaire basque élémentaire, langue de scolarisation.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Cet aspect du profil sera tout aussi essentiel que les deux autres, à savoir « enseignement » et « recherche ». En effet, dès 2023 le nouveau ou la nouvelle titulaire devra prendre la direction du Département et diriger ou codiriger avec l'autre titulaire les formations du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction du Master MEEF 2nd degré (parcours basque). - Direction du Master « Etudes basques » (recherche) - Direction de la préparation à l'Agrégation Langues de France, option « basque ». - Coordination des parcours de basque en Master MEEF Premier degré option basque (parcours paritaire public et parcours immersif Seaska). - Direction du DU Enseigner en langue basque, le basque et les autres disciplines. - Coordination des activités liées à la Chaire Jean Haritschelhar (Institut Etxepare – Université Bordeaux-Montaigne). - Direction des certifications universitaires de langue basque. <p>A ces responsabilités propres à l'UBM s'ajoutent des responsabilités nationales, notamment celle de la participation ou de la direction selon les années des jurys du CAPES de basque et de l'Agrégation Langues de France option « basque ».</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée : Nicolas Guilliot, directeur adjoint de l'UFR Langues et civilisations, Université Bordeaux Montaigne, nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</p>

Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

**Préconisations
recherche**

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.e.s et masters.